

ACADÉMIE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES
INSTITUT D'ÉTUDES SUD-EST EUROPÉENNES

**REVUE
DES ÉTUDES
SUD-EST
EUROPÉENNES**

TOME XIX—1981, N° 3 (Juillet—Septembre)

TIRAGE À PART

BARSZ I 629026

Michel Boleud, Le Récueil général,

2 v. s.,

France Fillescu
10 dec 1981
Bucuresti

NOTES EN MARGE D'UNE MONOGRAPHIE RÉCENTE CONCERNANT LA ROMANIE GÉNOISE

OCTAVIAN ILIESCU

Sous les auspices conjoints de la prestigieuse Ecole française de Rome et de la non moins réputée Società ligure di storia patria de Gênes (où le même ouvrage figure comme le XVIII^e/XCII^e volume de la nouvelle série de ses *Atti*), vient de paraître l'ample monographie consacrée par Michel Balard à l'histoire de la Romanie génoise, à partir de ses débuts au XII^e siècle jusqu'en 1408/1410, années marquées par les troubles dynastiques ottomans consécutifs à la défaite de Bajazet à Angora (1402), d'une part, et par les changements internes enregistrés à Gênes même sous l'administration française du maréchal Boucicault (p. 8).

Entre ces limites chronologiques, l'auteur examine en premier lieu l'histoire de l'implantation et du développement des établissements génois en Romanie, en suivant de près les vicissitudes des relations byzantino-génoises. Les premiers contacts entre la république maritime ligure et Byzance ont lieu à l'occasion de la première croisade. Mais ce sera à peine en 1155 que Gênes obtiendra de la part de l'empereur Manuel I^{er} Comnène une chrysobulle réglant les concessions que les deux parties se sont accordées mutuellement ; d'ailleurs, il semble douteux que les dispositions de ce traité aient été appliquées (p. 23 —24). En effet, la principale concession accordée aux Génois par le basileus, à savoir la permission de fonder un établissement (*embolos*) à Constantinople ne se réalisa que probablement en 1160. Deux ans plus tard, en 1162, à la suite d'un conflit entre Byzance et les Pisans, ces derniers pillèrent et détruisirent le quartier génois de Constantinople, qui, à peine fondé, avait pourtant atteint un appréciable niveau de prospérité économique, vu le fait que les dommages infligés aux Génois par les actions des Pisans étaient évalués à 30 000 hyperpères (p. 25).

A partir de ce moment, l'auteur fait dérouler devant nos yeux la passionnante histoire de l'expansion économique et politique de Gênes en Romanie, ses succès éclatants obtenus par l'intrépidité et la persévérance des marchands ligures, ses revers également, dus aux conflits incessants qui opposaient les mêmes à Byzance et à leurs éternels rivaux : les Vénitiens et les Pisans. En voici d'ailleurs les principales périodes établies par l'auteur : I. de la première croisade à 1261 ; II. de 1261 à 1355 et III. de 1355 à 1409/1410 (p. 17 —104). Basé sur une solide connaissance et une interprétation adéquate des sources médiévales, le plus souvent inédites, l'exposé de M. Balard abonde en jugements très pertinents, comme c'est le cas par exemple de l'appréciation accordée au célèbre

traité de Nymphée (1261), qui ouvrit, on le sait, aux Génois la voie vers une prépondérance économique en Roumanie ; l'auteur le qualifie comme suit : « Acte anti-vénitien dans l'immédiat, le traité était en fait pour Byzance un acte anti-byzantin » (p. 45).

Il en résulte que les principaux artisans de l'édification de cette Roumanie génoise furent, en dehors des qualités innées que possédaient les marchands ligures, deux empereurs byzantins : Manuel I^{er} Comnène et Michel VIII Paléologue. Le premier, emporté par son rêve de refaire l'unité de l'empire et cherchant à ce but l'alliance de Gênes, lui accorda la chrysobulle de 1155, qui scella le début de la pénétration génoise à Constantinople et en Roumanie. A son tour, Michel VIII Paléologue, désirant, après avoir usurpé le trône de Nicée, consolider sa légitimité par la reconquête de l'ancienne capitale de Constantin le Grand et obtenir à cette fin l'appui de la flotte génoise contre Venise, octroya à la Commune ligure le traité de Nymphée, qui devait réduire Byzance à la misère économique et à l'impuissance politique.

Après avoir reconstitué le cadre historique des relations byzantino-génoises, l'auteur examine les origines et l'organisation des établissements génois en Roumanie. On nous donne une définition lapidaire et très suggestive des moyens qui ont contribué à leur fondation : concession impériale, conquête de marchands ou conquête des armes (p. 105). Le but constamment poursuivi par les Génois en Outre-Mer était de rendre leurs comptoirs progressivement autonomes vis-à-vis des autorités locales, byzantines ou mongoles. Ce but fut réalisé vers 1350 à la fois à Péra, à Caffa, à Chio et à Phocée (p. 105).

Parmi les établissements génois fondés en Roumanie, l'auteur distingue en premiers lieu trois grands comptoirs dont le développement le préoccupe davantage : Péra, Caffa et Chio. En effet, après avoir précisé les origines de chacun (p. 105—126), l'auteur leur consacre la deuxième partie de son livre tout entière (p. 177—494).

En dehors de ces « trois autres Gênes », selon l'heureuse expression de M. Balard, l'auteur examine assez rapidement (p. 127—175) la fondation et l'histoire des autres établissements génois en Roumanie, groupés dans l'ordre géographique suivant : I. le littoral pontique de l'Asie mineure ; II. les régions du Bas-Danube ; III. le nord de la mer Noire et la Gazarie génoise et IV. les mers Egée et Ionienne. Certes, tous ces comptoirs ne jouissaient pas de la même importance ; néanmoins, ils constituaient ensemble un puissant réseau d'escales sur lesquelles s'est progressivement édifié un véritable système colonial génois. A la tête de ce réseau économique de Gênes dans l'Orient byzantin, l'auteur place les « trois établissements qui rassemblent les plus fortes communautés de Génois d'Outre-Mer et centralisent les activités commerciales : Péra, Caffa et Chio » (p. 175).

Naturellement, du point de vue des historiens roumains, un intérêt tout particulier présente la manière dont M. Balard aborde l'histoire des établissements génois dans les régions du Bas-Danube (p. 143—150). Aussi nous sera-t-il permis d'insister un instant à ce propos ; tout en suivant l'exposé de l'auteur là-dessus — il nous avait déjà offert, il y a quel-

ques années, les premiers résultats de ses études consacrées à ce sujet¹ — nous désirons y apporter çà et là les commentaires qui nous sembleraient être utiles.

Tout d'abord, l'auteur nous présente une image un peu décevante des régions du Bas-Danube : « point de routes caravanières, ni de rades bien protégées, mais un laeis de cours d'eau et de limans se perdant dans de vastes étendues marécageuses. Les conditions naturelles ne paraissaient guère favorables à l'exercice d'une activité commerciale » (p. 143). On peut pourtant se demander si cette image, en dépit de sa force évocatrice, correspondait-elle réellement à l'aspect hydrologique et aux conditions économiques de cette région, aux XIII^e — XIV^e siècles. Car alors, pourquoi les Génois s'intéressèrent-ils, dès le XIII^e siècle, à ces régions, où ils fondèrent même des colonies? Parce que non seulement l'arrière-pays était constitué de grands domaines qui pouvaient fournir des produits agricoles indispensables aux marchands génois, comme le pense M. Balard, mais il s'agissait en premier lieu d'obtenir l'accès au trafic continental offert par l'important axe de commerce que représentait le Danube, même depuis l'antiquité gréco-romaine. Pour ne remonter qu'à l'époque byzantine, il suffit de rappeler ici l'intérêt permanent que Byzance a toujours accordé, jusqu'en 1351 — 1352, au maintien de ses bases de la région du Bas-Danube, qui lui assuraient non seulement une position stratégique, mais aussi le ravitaillement de la capitale. L'importance économique du Bas-Danube avait été découverte en 971 par le prince russe de Kiev, Sviatoslav, qui pour ce motif désirait s'établir dans ces régions². D'ailleurs, les Génois eux-mêmes ont dévoilé l'intérêt majeur qu'ils accordaient au trafic sur le grand fleuve, en obtenant en 1379 un privilège de la part du roi Louis I^{er} de Hongrie, qui leur permettait de se rendre avec leurs marchandises « per aquam Danubii et per terram veniendo de Orsuva³ verssus Temesvar⁴ usque Budam⁵ ». C'était sans doute dans l'intention de s'assurer la maîtrise du trafic danubien que les Génois avaient choisi vers 1280 Vicina, siège d'un métropolite byzantin, comme emplacement de leur comptoir dans ces parages⁶.

¹ Michel Balard, *Les Génois dans l'Ouest de la mer Noire au XIV^e siècle*, dans *Actes du XIV^e Congrès International des Études byzantines Bucarest 6—12 septembre, 1971*, II, Bucarest, Ed. Academiei, 1975, p. 21—32.

² *Повесть временных лет* sous la rédaction de V. P. Andrianova-Peretz, Moscou—Leningrad, Ed. de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S., vol. I, p. 246.

³ Orșova, aujourd'hui dans le dép. de Mehedinți.

⁴ Timișoara.

⁵ *Historiae Patriae Monumenta. Liber jurum reipublicae Genuensis*, II, Turin, 1857, col. 855, c. 11—15; ce document, émis à Vishégrad, le 24 juin 1379, est d'ailleurs cité par M. Balard (p. 144), mais sous une date erronée : 1349 au lieu de 1379.

⁶ Il faut d'autre part observer que le régime hydrologique actuel du Danube ne date que de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Au Moyen Âge, le niveau des eaux du grand fleuve était considérablement plus élevé que de nos jours; cf. en ce sens Gh. I. Năstase, « Peuce ». *Contribuții la cunoașterea geografico-fizică și omenească a Deltei Dunării în antichitate* (« Peuce », Contributions à la connaissance géographique-physique et humaine du delta du Danube dans l'antiquité), dans « Buletinul Societății române de geografie », 51, 1932, passim. À l'époque où les Génois établissaient leurs comptoirs dans cette région, le Danube se jetait en mer Noire par cinq bras, à savoir, du sud au nord : Grosseto, San Giorgi, Aspera, Seline et Licostomo, tous les cinq étant navigables, sauf Seline et Licostomo, qui ne l'étaient pas pour des *linhs* (cf. Bacchisio R. Motzo, *op. cit.* infra, n. 8, p. 130—131).

Aucune référence, dans le livre de M. Balard, concernant la localisation de Vicina, le premier comptoir génois dans cette région, bien que cette question ait fait l'objet d'une longue discussion, reprise tout récemment à la suite des recherches archéologiques faites à Păcuiul lui Soare⁷ — îlot danubien en face de Călărăși — et grâce à la redécouverte du portulan Ms. Hamilton 396 de Berlin⁸. Les questions de géographie historique concernant les comptoirs danubiens seront amplement examinées par M. Balard dans une étude ultérieure⁹, où il se prononce en faveur de la thèse qui propose la localisation de Vicina à Isacceia¹⁰.

Au sujet de Vicina, l'auteur rappelle l'importance des actes rédigés en 1281 à Péra par le notaire génois Gabriele di Predono, bien connus depuis leur publication par G. I. Brătianu. En 1298, le consul Montano Embriaco y dirige la communauté génoise. A partir de 1316, à la suite d'un conflit entre le tsar bulgare Svetoslav (1300—1321 et non pas 1295—1322, p. 147) et les marchands génois, ces derniers ont été obligés, selon M. Balard, de quitter leur établissement de Vicina. Ils y sont de nouveau présents après la retraite mongole à la suite de la victoire obtenue par le voïvode André Lackfy (avec la participation des Roumains de Maramureș et de Moldavie, ajoutons-nous)¹¹ contre les Tatars. En 1351, Gênes sollicite à la communauté génoise de Vicina une contribution de guerre. Un consul local, Bartolomeo di Marco, en 1361, et un notaire après 1360 sont mentionnés par les actes du notaire Antonio di Ponzò. Les hyperpères *ad sagium Vecine* sont également cités vers 1361. Enfin, le déclin de la communauté latine de Vicina est attribué par l'auteur à l'expansion politique du despote Dobrotitch, qui se serait emparé d'une grande partie de la côte pontique au sud du Danube (p. 145). Mais il a été montré depuis quelques années que le pouvoir politique de ce despote

⁷ Petre Diaconu, *Păcuiul lui Soare — Vicina*, dans « Byzantină », 8, 1976, p. 407—447, pl. 47—58, où l'on trouvera également toute la bibliographie antérieure relative à la localisation de cette ville « fantôme » du Moyen Âge.

⁸ Elisaveta Todorova, *More about Vicina and the West Black Sea Coast*, dans « *Etudes balkaniques* », 2, 1978, p. 124—138. Daté de 1296, le portulan en question — Ms. Hamilton 396 de la Bibliothèque d'État de Berlin — a été intégralement édité en 1947 par Bacchisio R. Motzo, *Il Compasso da navigare. Opera italiana della metà del secolo XIII*, dans « Annali dell'Università di Cagliari », 8, 1947, p. 1—137, qui lui a dédié dans l'introduction (*ibid.*, p. 1—CXXIX) une étude très documentée. Resté inaperçu dans les pages d'une publication de province, il revient à Elisaveta Todorova le mérite de l'avoir redécouvert. Au sujet du même portulan, cf. Octavian Iliescu, *Sur la composition sociale des villes portuaires de la région du Bas-Danube aux XIII^e—XV^e siècles. Pêcheurs, navigants, gens à terre*, dans les *Rapports de la Commission Internationale d'Histoire Maritime au XV^e Congrès International des Sciences Historiques de Bucarest*, 1980, Paris, 1980, p. 1V/15 n.2.

⁹ Michel Balard, *Notes sur les Ports du Bas-danube, au XIV^e siècle*, dans « Südost-Forschungen », 38, 1979, p. 4—6.

¹⁰ *Ibid.*, p. 6. Cette localisation doit être abandonnée aujourd'hui, car elle est infirmée par une mention sans équivoque du portulan de Berlin : « de Aspera a la città de Vecina CC millara sopra lo dicto flume » (Ms. Hamilton 396, f. 102 ; B. R. Motzo, *op. cit.*, p. 131), donc en amont de Cernavoda. Cf. Octavian Iliescu, *op. et loc. cit.*

¹¹ L'expédition a eu lieu en 1352/1353 ou 1354 ; à cette date, André Lackfy n'était pas encore voïvode de Transylvanie, mais seulement comte des Szeklers (v. *Histoire chronologique de la Roumanie*, Bucarest, Ed. științifică și enciclopedică, 1976, p. 74 et 390). Elle a eu comme effet la création de la marche de Moldavie, dirigée par Dragoș, seigneur roumain de Maramureș. Quelques années plus tard, en 1359, un autre seigneur roumain de Maramureș, Bogdan, obtiendra l'indépendance de ce pays roumain qui devenait par la suite la principauté de Moldavie. Cf. à ce sujet *Istoria României*, II, 1960, p. 169.

n'a jamais dépassé au nord la ligne qui part de Silistrie à l'est jusqu'au sud de Mangalia¹². Ce n'est pas donc à cause de la guerre contre Dobrotitch — qui entravait l'activité commerciale des Génois par ses actions de course et piraterie en pleine mer — que ces derniers ont délaissé Vicina et transféré à Kilia le centre de leurs affaires dans les régions danubiennes (p. 145). Ce déplacement, opéré après la guerre civile à Byzance entre Jean VI Cantacuzène et Jean V Paléologue (1341—1352), a été la conséquence directe de l'abandon définitif des dernières positions byzantines au Bas-Danube, passées sous autorité génoise¹³. D'autre part, compte tenu de la localisation de Vicina indiquée par le portulan de 1296 déjà cité, à savoir à 200 milles en amont de la bouche d'Aspera¹⁴, la position de Kilia était de beaucoup plus favorable, car elle était à la fois le débouché de la route valaque et de la route moldave.

Le comptoir génois de Kilia fait donc son apparition dans la seconde moitié du XIV^e siècle; l'auteur considère que la distinction entre Kilia et Licostomo est désormais établie (p. 145). Précisons que cette distinction avait déjà été signalée par W. Heyd¹⁵ et R.-H. Bautier¹⁶; mais les arguments décisifs en ce sens ont été fournis par les notations contenues dans un acte du notaire Antonio di Ponzò¹⁷. Pour M. Balard, Kilia est une « ville indigène entourée d'un fossé et accessible par une seule porte »; on nous donne également d'autres détails concernant son aspect urbain (p. 145—146)¹⁸.

Licostomo, sis dans une île, est un établissement fortifié (*castrum*), défendu de 1375 au moins jusqu'en 1402 par une petite garnison de mercenaires (p. 146). L'administration est confiée à un consul à Kilia en 1361, Bernabò di Carpina¹⁹, tandis qu'à Licostomo, on signale de 1373 à 1384 des consuls et des *gubernatores insulle Licostomi*, ces derniers dirigeant la mahone locale qui était chargée de défendre l'activité des marchands génois contre Dobrotitch (p. 146—147). L'auteur constate que les mentions se rapportant à Kilia disparaissent après 1370, ce qui l'amène à suggérer que les Génois auraient trouvé un refuge durable à Licostomo

¹² Octavian Iliescu, *A stăpînit Dobrotici la gurile Dunării?* (L'autorité politique de Dobrotitch s'est-elle étendue jusqu'aux Bouches du Danube?), dans « Pontica », 1, 1971, p. 371—377; cf. Alexander Kuzev, *Zwei Notizen zur historischen Geographie der Dobrudža*, dans *Studia balcanica*, 10, *Recherches de géographie historique*, Sofia, 1975, p. 121—135; H. Die letzten Grenzen des Despotats in Dobrudža.

¹³ Cf. Șerban Papacostea, *op. cit. infra*, p. 75.

¹⁴ Bacchisio R. Motzo, *op. cit.*, p. 131.

¹⁵ W. Heyd, *Histoire du commerce au Levant au Moyen Âge*, trad. française par Furey-Reynaud, I, Leipzig, 1885, p. 533 n. 2.

¹⁶ Robert-Henri Bautier, *Notes sur les sources d'histoire économique médiévale dans les archives italiennes*, dans « Mélanges d'archéologie et d'histoire » (Ecole française de Rome), 60, 1948, p. 188.

¹⁷ Geo Pistarino, *Notai genovesi in Oltremare. Atti rogati a Chilia da Antonio di Ponzò (1360—61)*, Gênes, 1971, p. 130—131; Octavian Iliescu, *Localizarea vechiului Licostomo* (La localisation de l'ancien Licostomo), dans « Studii. Revistă de istorie », 25, 1972, p. 440—441 (le texte de cette étude, rédigé en 1965 et remis à la rédaction de la revue citée en 1967, devait paraître en 1968; cf. *ibidem*, p. 435, n. et p. 459).

¹⁸ Au sujet des aspects urbains de la ville de Kilia, voir également Octavian Iliescu, *Chilia în veacul al XIV-lea* (Kilia au XIV^e siècle), dans « Peuce », VI, 1977, p. 243—246.

¹⁹ Signalé par les actes du notaire Antonio di Ponzò; Geo Pistarino, *op. cit.*, p. 35, 51, 66, 77. D'autres actes du même notaire, découverts ultérieurement par M. Balard, font mention, pour l'année 1360, d'un autre consul génois à Kilia: Antonio di Castello; Michel Balard, *Notes sur les Ports du Bas-Danube au XIV^e siècle*, *loc. cit.*, p. 6.

(p. 147). A notre avis, le fait est exact, mais la retraite génoise de Kilia à Licostomo a été déterminée par l'expansion économique et politique de la Valachie vers les Bouches du Danube et la prise de Kilia par le voïvode roumain Vlaïcou²⁰.

Moncastro, l'ancien Maurokastron byzantin (appelé également Asprokastron, en roumain Cetatea Albă, avec la même signification), est devenu très tôt un centre d'affaires pour les Génois, qui y sont présents dès 1290 (p. 147). En 1315, les marchands génois de Moncastro subissent des dommages assez importants provoqués par le tsar bulgare Svetoslav, ce qui détermina la Commune de prendre, entre autres mesures, la décision d'interdire à ses ressortissants toute activité commerciale dans cette ville. Cette activité devait être reprise vers 1339, à la suite de l'importance acquise par la route de Lwow, qui débutait ici même. L'auteur estime que le comptoir génois de Moncastro n'a jamais eu une administration propre. Devenue commune autonome, la ville passe vers la fin du XIV^e siècle sous la domination de la principauté de Moldavie. Moncastro connaîtra sa plus grande prospérité au XV^e siècle, grâce au développement de la route moldave (p. 148).

L'auteur nous présente le caractère mélangé de la population qui s'adressait aux services des notaires génois instrumentant dans les comptoirs danubiens et souligne l'importance du volume d'affaires conclues sur place. Économiquement, ces comptoirs étaient attachés plutôt à Constantinople et à Péra qu'à la Gazarie et à Caffa. Ils détenaient en même temps un rôle politique, car les routes valaque et moldave qui y débouchaient offraient à Péra et à Caffa la seule liaison possible avec l'Europe Centrale. Et l'auteur conclut que les pays du Bas-Danube ont attiré les Génois jusqu'aux derniers jours de leur présence en Gazarie (p. 150).

La question d'une autonomie locale des comptoirs génois établis dans les régions danubiennes n'est pas posée par l'auteur dans son livre. En revanche, il la pose, pour le XIV^e siècle seulement, à l'occasion de la publication d'une nouvelle étude parue tout récemment, où il lui donne une réponse négative²¹. Néanmoins, en ce qui concerne Kilia et Licostomo, à partir des années 1349 — 1358 ou 1351 — 1359, les historiens roumains sont d'avis que ces comptoirs, passés de l'autorité de Byzance aux mains des Génois, ont joui d'une certaine autonomie locale²². En effet, après la retraite mongole vers les steppes nord-pontiques en 1352/1358, d'une part, et après la disparition totale de la flotte byzantine de la mer Noire en 1351, d'autre part, un vacuum politique est né dans la région des Bouches du Danube; les Génois en profitèrent, chassant les Byzantins de Kilia et de Licostomo et assurant par la suite l'autonomie de leurs comptoirs locaux. C'est à ce moment qu'intervient le déplacement de leur centre économique de Vicina à Kilia, dorénavant investie également d'un rôle politique²³. Quelques années plus tard, l'expansion économique et poli-

²⁰ Octavian Iliescu, *A la recherche de Kilia byzantine*, dans « Revue des études sud-est européennes » (ahr. RESEE), 16, 1978, p. 236.

²¹ Michel Balard, *op. cit.*, p. 7—8.

²² Cf. Șerban Papacostea, *De Vicina à Kilia. Byzantins et Génois aux Bouches du Danube au XIV^e siècle*, dans RESEE, 16, 1978, p. 65—79, notamment p. 75—79; Octavian Iliescu *op. cit.*, p. 235.

²³ *Ibid.*

tique de la Valachie vers le littoral de la mer Noire mettra fin à cette autonomie des comptoirs génois danubiens, d'abord à Vicina et à Kilia, ensuite à Licostomo²⁴.

La deuxième partie de la monographie de M. Balard est entièrement consacrée aux trois grands comptoirs génois d'Orient : Péra, Caffa et Chio. On y étudie en premier lieu la topographie et les aspects édilitaires de ces trois autres Gênes, comme les appelle l'auteur, à partir du noyau initial jusqu'à leur plein développement. On passe ensuite à des considérations d'ordre démographique et l'on étudie la présence dans les comptoirs cités des principaux groupes ethniques. En premier plan, les Génois et les Ligures ; on examine la transformation d'un marché temporairement fréquenté par les Génois à l'état d'une colonie permanente. Ce processus varie, de Péra et Caffa d'un côté à Chio de l'autre : implantation progressive dans le premier cas, conquête mahonnaise dans le second (p. 254 — 264). Viennent ensuite les autres Occidentaux qui suivent les Génois dans les comptoirs de ces derniers (p. 264 — 269) et les Orientaux : les Grecs, assez nombreux, les Juifs, les Arméniens, les Turco-Tatars, les Syriens, les Russes, les Géorgiens. La politique génoise vis-à-vis de ces différentes ethnies est qualifiée de souple (p. 283).

Les esclaves sont nombreux, aux services des familles génoises de Péra, Caffa et Chio, où ils se mêlent à la population locale (p. 289 — 310) ; d'ailleurs, la condition des esclaves, considérés cette fois comme marchandise, sera de nouveau examinée dans la III^e partie de la monographie (v. plus bas).

Dans le cadre de ces communautés urbaines, les rapports des collectivités étaient basés plutôt sur les différences sociales que sur l'appartenance à une certaine ethnie, bien que des conflits aient souvent éclaté — il fallait s'y attendre — entre les Génois et les Ligures d'une part et les autres groupes ethniques — grecs, juifs, arméniens ou mongols — de l'autre. En somme, la cohabitation a été presque toujours et partout la règle (p. 312 — 315). Le mélange linguistique impose naturellement l'emploi de nombreux interprètes²⁵. On cite des exemples qui attestent la fréquence des emprunts linguistiques. D'autres aspects, à savoir les mariages mixtes et les contacts religieux, sont également examinés.

En ce qui concerne les rapports juridiques, l'auteur distingue deux situations différentes, selon qu'il s'agit de biens ou de personnes. D'habitude, il n'y avait pas de différences dans le régime des biens, du fait qu'ils appartenaient aux Génois ou à des membres d'une autre ethnie. Par contre, le régime juridique des personnes connaît les catégories suivantes : *cives*, *burgenses*, *habitatores*, *incolae*, *subditi* (p. 328). La catégorie de *cives* n'a pas besoin de précisions supplémentaires ; elle est reconnue aux Génois d'origine. En vertu de cette qualité, ils jouissent partout de tous les droits politiques et économiques. Lorsque les Génois s'établissent pour des séjours

²⁴ Octavian Iliescu, *op. cit.*, p. 236.

²⁵ Dans son étude récemment publiée, M. Balard signale l'apparition à Kilia de la langue roumaine, marquée notamment par une mention de l'emploi d'un interprète traduisant un acte rédigé par devant le notaire Antonio di Ponzò de *lingua latina in romecha et de romecha in latina* ; l'auteur estime à juste titre qu'il s'agit en l'occurrence de la langue roumaine (*Notes sur les Ports du Bas-Danube...*, *loc. cit.*, p. 11). C'est sans doute, à notre connaissance, la plus ancienne mention de l'usage du roumain au Moyen Âge.

plus prolongés en Orient, ils obtiennent grâce à cette qualité des charges officielles dans l'administration locale.

La condition de *burgensis* est plus imprécise. Selon M. Balard, elle est décernée à des Génois d'origine et aussi à d'autres, membres des communautés orientales. A son avis, la distinction entre *cives* et *burgenses* serait faite par les *Sindicamenta* de Péra de 1402, où la qualité de *civis* est toujours associée à l'adjectif *Ianuensis*, tandis que celle de *burgensis* est complétée par la référence à Péra : *burgensis Peyre*, de même que l'on trouve des *burgenses Caffé* ou *Syi* (de Chio) ; on devrait citer encore les *burgenses Chili* et *Maocastri* (de Moncastro), mentionnés par les actes du notaire Antonio di Ponzò²⁶. À l'avis de l'auteur, la qualité de *burgensis* aurait eu à Caffa un sens tout simplement topographique, servant à désigner l'habitant des bourgs, par opposition à l'habitant de la citadelle de la même ville (p. 329). Naguère, Heyd affirmait que la qualité de *burgensis* était accordée aux marchands occidentaux résidant dans l'empire byzantin²⁷. L'application de ce terme pour définir la condition des Génois établis à Kilia ou Moncastro, où certainement, il n'y avait pas de bourgs, comme à Caffa, semble mettre en doute l'hypothèse avancée par M. Balard. En tout cas, la qualité de *burgensis* devait être distincte de celle de *habitor*, simple résidant, car, comme le remarque l'auteur, les *burgenses* pouvaient en principe participer à l'activité publique, sauf à Chio, où tous les droits civiques étaient réservés aux Mahonais (p. 329—331).

La participation des Orientaux aux activités économiques varie d'un comptoir à l'autre et selon le secteur où elle se déroule. Les Grecs, les Juifs et les Arméniens suivis par les Tatars sont les mieux représentés. Peu à peu, dans les comptoirs génois de l'Orient, une stratification sociale s'ébauche, où la fortune de chacun offre le seul critère distinctif ; naturellement, les Génois sont partout au sommet de l'hierarchie sociale (p. 334—354).

Un chapitre compact est consacré par l'auteur à l'étude des institutions qui gouvernaient la vie quotidienne dans les comptoirs génois de l'Orient (chapitre VI, p. 355—453). En 1251, on cite pour la première fois les *consules et vicecomites et rectores* des Génois à Constantinople (p. 355). De ce premier noyau administratif, datant probablement du XII^e siècle, qui se développe considérablement à la fin du XIII^e siècle, se constitue tout un système colonial. A Péra, à la tête du comptoir génois, se trouve un *podestat* : *potestas super Ianuenses in imperio Romaniae* (p. 359). Au début, tous les comptoirs génois de la mer Noire dépendaient du podestat de Péra ; depuis 1300, le consul de Caffa devient autonome et à la fin du XIV^e siècle, le pouvoir du podestat de Péra ne s'exerce plus que sur le consul de Sinope, les autres comptoirs de la mer Noire dépendant du consul de Caffa (p. 360). Le mécanisme administratif et judiciaire de Péra et de Caffa — dans ce dernier comptoir, un consul génois est attesté depuis 1281 — fait l'objet d'un examen approfondi (p. 359—376). A Chio, conquête d'une Mahone, on appliquait naturellement d'autres règles (p. 376—386).

²⁶ Geo Pistarino, *op. cit.*, passim.

²⁷ W. Heyd, *op. cit.*, p. 200—201, 220, 245.

Pour faire face à des situations exceptionnelles, on constituait dans les comptoirs génois de l'Orient des commissions spécialisées dont quelques-unes deviendront par la suite permanentes : *officium expensarum*, *officium monete*, *officium mercancie*, *officium provisionis*, etc. Les problèmes financiers sont soumis à la compétence des trésoriers, appelés *massarii*. On examine le mécanisme de la gestion financière à Péra et à Caffa, le volume et la répartition des dépenses et des ressources.

L'auteur nous présente ensuite le mécanisme de la justice dans les comptoirs génois, la compétence des représentants locaux de la Commune à Péra, à Caffa et à Chio, les règles de procédure en matière criminelle et civile. La défense des comptoirs génois en Orient est assurée en partie par la Commune de Gênes, en partie par leurs propres moyens. Enfin, le premier volume s'achève par un chapitre consacré à l'étude de la place des comptoirs génois dans le monde méditerranéen et de leurs relations avec l'Orient et la métropole. On y trouve un intéressant tableau qui reflète l'ordre de l'importance des magistrats génois en Orient vers la fin du XIV^e siècle ; le consul de Caffa l'emporte sur le podestat de Péra (p. 479).

Le deuxième tome de la monographie analysée ici est consacré à l'étude de l'exploitation économique de la Romanie. Guidé par une méthode irréprochable et mettant à profit un volume immense de renseignements offerts par les sources consultées, l'auteur nous présente successivement des aspects très variés, à commencer par les agents mêmes de l'activité commerciale (p. 505—531), passant ensuite aux transports maritimes (p. 533—598), où l'on trouve une intéressante description de différents types de navires et des détails non moins intéressants concernant leur utilisation ou des questions de droit maritime. L'auteur examine également les techniques commerciales (p. 594—641) ; plus exactement, il y est question d'une classification des différents contrats de droit commercial, enregistrés par les minutiers des notaires génois : la commande, la *societas maris*, le contrat d'achat²⁸, le prêt, le prêt maritime, le contrat de change et la lettre de change, le contrat de nolisement, celui de l'assurance maritime, les reçus et quittances²⁹ et enfin, les mandats et procurations³⁰.

Les problèmes monétaires présentent un intérêt tout particulier dans le cadre de l'activité commerciale que Gênes déploya en Orient. L'auteur remarque que, contrairement à Venise, la Commune ligurienne n'a jamais réussi à imposer sa propre monnaie dans les échanges internationaux. Après avoir évoqué les difficultés que comporte l'analyse de la circulation monétaire, l'auteur examine les rapports entre la monnaie génoise (livres de compte de monnaie courante) et l'hyperpère byzantin, ce dernier se trouvant dans un permanent déclin ; le *sommo*, unité de poids pour l'argent et l'aspre de Gazarie, c'est-à-dire la monnaie d'argent de la Horde d'Or et leurs rapports avec l'hyperpère et la monnaie génoise ; les autres aspres, parmi lesquels il convient de citer les aspres commémorés émis par l'empire de Trébizonde, les émissions des Il-Khans de Perse et des émirats turcs. Notons en passant la circulation à Caffa, en 1402, d'une monnaie d'or

²⁸ Le langage juridique préfère le terme de contrat de *vente*.

²⁹ Les reçus ou quittances (car les deux termes sont synonymes) représentent en réalité des preuves par écrit qui constatent l'extinction d'une obligation issue d'un contrat ; par conséquent, on ne saurait les inclure dans la catégorie des contrats.

³⁰ Les deux termes sont synonymes.

appelée *dangha* ³¹ (p. 335); il s'agit très probablement d'un *tankah* d'or, monnaie frappée par les sultans de Delhi dont un exemplaire a été trouvé dans un trésor enfoui vers 1400 à Brăești, en Moldavie ³². En mer Egée, outre l'hyperpère byzantin, on a recours très fréquemment à des émissions locales en or et en argent ou à des imitations locales du ducat d'or vénitien ³³. Rappelons à ce propos que les imitations chiotes du ducat de Venise ne sont pas rares dans les trouvailles faites en Moldavie ³⁴. A Chio et à Mytilène, c'est la monnaie vénitienne qui domine (p. 671). À côté de monnaies réelles, on faisait souvent appel à des monnaies de compte, comme c'est le cas, à partir de la fin du XIV^e siècle, de l'hyperpère même. Enfin, il faut mentionner également la monnaie génoise de la métropole, le génovin d'or et le gros d'argent dont l'insuccès sur les marchés orientaux est notoire. M. Balard explique cet échec non seulement par les difficultés financières et la politique monétaire peu cohérente de Gênes, mais aussi par la préoccupation essentielle des marchands génois qui était « de faire des affaires et peu importe la couleur et l'effigie des espèces servant de support aux activités commerciales » (p. 672).

Le volume des investissements en Roumanie et leurs fluctuations font l'objet d'un chapitre spécial, où les tableaux statistiques abondent en informations très précieuses (p. 673—700).

Dans les comptoirs d'Orient, les Génois ne participent presque jamais à la production directe des denrées locales, ni à l'agriculture, ni à la pêche ou à l'exploitation du sel provenant des lacs salés du nord de la mer Noire. Ils se contentent partout de mettre en valeur toutes les ressources locales par leur activité commerciale.

Les comptoirs génois rassemblent un grand nombre de gens qui y exercent de métiers très variés. L'auteur nous en offre les renseignements que l'on peut recueillir dans les minutiers des notaires génois.

Un chapitre bien fourni est consacré à l'étude des produits et des routes du commerce génois en Roumanie. Les produits commercialisés par les marchands génois sont classifiés comme suit : les épices et la soie, importés de l'Asie, notamment de l'Extrême-Orient ; les produits de la forêt, de l'élevage et de l'agriculture, à savoir : la cire et le miel, les cuirs et les fourrures, le coton, le blé et le mastic ; les produits miniers, l'alun et les métaux non ferreux ; finalement, les esclaves. En ce qui concerne la soie, l'auteur estime que la *seta di Chilea* mentionnée en 1288 n'a aucun rapport avec notre Kilia danubienne ³⁵, ce que nous avons déjà montré à une autre occasion ³⁶ ; pour M. Balard, cette soie proviendrait des régions

³¹ Cette mention se trouve insérée dans le registre de la *Massaria* de Péra, 1391, f. 70.

³² Cf. Octavian Iliescu, *Une monnaie indienne du Moyen Age, découverte en Moldavie*, dans *Studia et acta orientalia*, 4, 1962, p. 249—251.

³³ *Ducat et non pas séquin* (p. 658 n. 35 ; 671 n. 86) ; le dernier terme date du XVI^e siècle.

³⁴ Cf. Octavian Iliescu, *La monnaie génoise dans les pays roumains aux XIII^e—XV^e siècles*, dans le volume au titre bilingue, roumain et italien : *Colloquio romeno-italiano « I Genovesi nel Mar Nero durante i secoli XIII e XIV Bucarest 27—28 marzo 1975*, Bucarest, 1977, p. 167—169.

³⁵ Voir P. Racine, *Le marché génois de la soie en 1288*, dans *RESEE*, 8, 1970, p. 406—408, 418.

³⁶ Octavian Iliescu, *Contribuții numismatice la localizarea Chiliei bizantine* (Contributions numismatiques à la localisation de la Kilia byzantine), dans « *Studii și cercetări de istorie veche și arheologie* », 29, 1978, p. 206, n. 19.

de la mer Caspienne (p. 725). Par contre, la cire, le miel et le blé figurent parmi les produits des régions danubiennes, exportés vers Péra de Vicina ou de Kilia et Licostomo (p. 735 et 753).

Quant à la traite des esclaves, l'auteur constate que par sa position géographique, Gênes y occupe une place exceptionnelle (p. 785). M. Balard procède à un examen très poussé des questions diverses soulevées par cette activité. On nous présente une classification des esclaves suivant la couleur de la peau et l'origine ethnique, le sexe et l'âge. On y étudie également les variations de prix, le nombre et l'utilisation des esclaves à Gênes. Ce paragraphe s'achève par des considérations précisant la place occupée par Gênes dans la traite des esclaves au XIV^e siècle.

Arrêtons-nous un instant et, envisageant l'origine ethnique des esclaves, remarquons que les sujets provenant des pays sud-est européens ne manquent pas d'être victimes de la traite, en dépit de leur appartenance à une confession chrétienne ; à une seule exception : les Grecs originaires de l'Empire byzantin *stricto sensu* (p. 797 et n. 46). Un tableau, très suggestif (p. 799—801), nous présente la répartition des esclaves à Gênes au XIV^e siècle, groupés par sexe et origine ethnique ; on y trouve 90 esclaves sud-est européens, répartis de 1300 à 1409 comme suit : 51 Grecs, 18 Bulgares, 9 Hongrois, 6 Valaques, 4 Bosniens et 2 Albanais. Les Valaques y figurent seulement pour la période 1300—1320 (p. 800, tableau b) ; même si l'on tient compte du fait que les sources utilisées par M. Balard ne reflètent qu'une situation limitée à Gênes, la disparition des esclaves valaques après 1320 semble avoir été déterminée par des raisons politiques liées à la constitution des États roumains — la Valachie d'abord, ensuite la Moldavie — et la retraite mongole dont il a été déjà question plus haut.

Quelques mots sur les exportations génoises vers la Roumanie ; elles consistent en draps et toiles, en produits métalliques — le fer et les armes en premier lieu — et en produits alimentaires, notamment le vin et l'huile (p. 833—847).

Le réseau des routes du commerce roumain fait l'objet d'un examen systématique dans la dernière section de ce chapitre. On y étudie d'abord l'organisation des marchés régionaux, dans l'espace pontique et dans l'espace égéen ; on suit les routes commerciales en Orient et en Occident et la principale voie directe qui reliait l'Orient et les Flandres (p. 847—868).

Enfin, le dernier chapitre du livre nous expose les résultats et les conséquences du commerce génois en Roumanie : conséquences économiques, sociales et culturelles. Et l'auteur conclut, en évoquant le développement de la Roumanie génoise et ses traits particuliers, très différents de ceux de la Roumanie vénitienne ; à son avis, Gênes ne réussit pas à créer un empire colonial et « l'échec d'un empire génois d'Orient est l'échec même de l'Etat génois » (p. 892).

Un grand nombre de cartes, tableaux et graphiques complètent la documentation extrêmement riche de cette monographie. La bibliographie,

elle aussi, est très large et au courant, même si quelques travaux plus récents, publiés en Roumanie, ont échappé à l'attention de l'auteur³⁷. Les indices à leur tour permettent une consultation facile de cette belle monographie.

Certes, l'image de *La Romanie génoise* de M. Michel Balard, telle que nous avons tenté de l'esquisser dans cette discussion, est assez pâle et lacunaire. Mais l'intérêt éveillé par ce livre — qui fera sans doute date dans l'historiographie de l'espace sud-est européen — justifie, à notre avis, cette première prise de contact. Assurément, d'autres la suivront, dans le proche avenir.

³⁷ Par exemple l'étude déjà citée de Șerban Papacostea, *De Vicina à Kilia. Bizantins et Génois aux Bouches du Danube au XIV^e siècle*, dans RESEE, 16, 1978, 65—79.